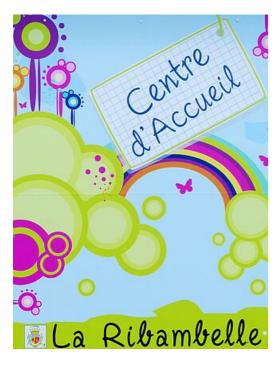
# Accueil de loisirs La Ribambelle

À Saint-Lyphard, l'accueil de loisirs (ALSH) La Ribambelle accueille les enfants de la petite enfance jusqu'à leurs 12 ans, 51 semaines par an. Il assure le périscolaire (avant et après l'école), les mercredis et les vacances scolaires.



## L'accueil de loisirs de Saint-Lyphard

Le centre d'accueil et de loisirs La Ribambelle est ouvert toute l'année, ainsi que les deux mois d'été (juillet et aout).

#### Inscriptions et programme d'activités

Avant votre première connexion au Portail familles, pour i nscrire votre enfant à l'accueil de loisirs, téléchargez le dossier d'inscription ci-dessous, complétez-le numériquement et retournez-le à l'accueil de loisirs par mail à l'adresse : laribambelle@mairie-saint-lyphard.fr

Toutes les inscriptions pour l'accueil de loisirs et les séjours d'été seront ensuite à effectuer sur le Portail familles <u>en cliquant sur ce lien</u>.

## L'accueil périscolaire

- > Pour les enfants de l'école Sainte Anne : l'accueil périscolaire se fera à l'école maternelle Sainte Anne ;
- > Pour les enfants de l'école Roselières : l'accueil périscolaire reste à La Ribambelle.

Le mercredi et les vacances, l'accueil de loisirs à lieu à La Ribambelle **pour tous les enfants**.

#### Les activités d'été

### Les séjours

Chaque année, la Ribambelle organise des séjours pour le plus grand bonheur des enfants !

Toutes les inscriptions aux camps seront à effectuer sur le Portail familles, à partir de votre espace personnel. Dans l'espace dédié à votre planning de réservations pour l'accueil de loisirs, veuillez sélectionner "Camps d'été".

Vous recevrez un mail confirmant votre inscription définitive.



## À quoi sert le Portail familles ?

Le Portail Familles est l'interface numérique sur laquelle vous devrez dorénavant, depuis votre espace personnel, **d'inscrire vos enfants dans les structures jeunesse de Saint-Lyphard** : accuei de loisirs ALSH La Ribambelle, accueil périscolaire et restaurant scolaire.

#### Celui-ci vous permettra:

- > De renseigner les données relatives à/aux enfant(s) que vous souhaitez inscrire ;
- > De les inscrire dans les structures mentionnées ci-dessus ;
- > De consulter et de payer vos différentes factures ;
- D'accéder à divers documents et informations : règlements intérieurs, délais de réservation dans les structures, menus du restaurant scolaire, programmes des activités de La Ribambelle prévues pendant les vacances, actualités diverses, album photos, etc.

Grâce au format responsive, il est possible d'effectuer ces démarches depuis une tablette ou un smartphone.

Si vous rencontrez des difficultés, merci de contacter La Ribambelle ou l'Espace France services de Saint-Lyphard.

